



## Écoute, transparence, exemplarité : les piliers de la concertation

Réunis en Instance locale de concertation (ILC) le 10 juin 2013 à Mons-en-Pévèle, les acteurs territoriaux du projet Avelin-Gavrelle (élus, Chambre d'Agriculture, associations représentatives, acteurs économiques, services de l'État, etc.) ont validé la proposition d'étudier le passage de la future ligne électrique à l'intérieur du corridor Est, dans diverses zones géographiques autour de la ligne existante.

Ainsi, jusqu'à la fin de l'année 2013, les acteurs de la concertation vont être mobilisés afin de rechercher et d'analyser plus précisément les différents passages envisageables. Cette réflexion permettra de proposer un fuseau le moins impactant possible.

Pour cela, les commissions thématiques et les études en cours vont se poursuivre. De plus, des ateliers vont être mis en place dès ce mois-ci. Destinés essentiellement aux futurs riverains potentiels, ils ont pour objectif de recueillir leur vécu de la ligne existante, leur perception de la future ligne et les usages qu'ils font du territoire. Ces échanges aideront à distinguer la ou les meilleures solutions d'insertion du projet.

**Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de votre mairie ou de RTE dès aujourd'hui (cf. bulletin p. 5).**

Par ailleurs, plusieurs réunions locales sont organisées sur demande depuis juillet 2013 dans différentes communes afin de présenter le projet aux habitants, de répondre à leurs interrogations et de recueillir leurs suggestions.

Ce quatrième numéro du Journal du projet Avelin-Gavrelle est pour moi l'occasion de saluer l'implication des acteurs de la concertation, notamment celle des membres des commissions thématiques et des groupes de travail. Je pense en particulier aux associations qui affrontent, avec courage et dignité, des accusations de compromission parce qu'elles ont choisi d'adopter une attitude pragmatique et constructive vis-à-vis de la concertation proposée par RTE.

Depuis l'été 2012, RTE a toujours été guidé par les mêmes principes d'écoute, de transparence et d'exemplarité. Aucune partie prenante ne renie ses valeurs et encore moins ses exigences. L'objectif est d'aboutir à un projet qui soit co-élaboré, prenant ainsi en compte, dans la mesure du possible, toutes les sensibilités du territoire.

Jean-Louis Carlier,  
Directeur de projets RTE

## sommaire

- 2** **Dossier**  
La recherche du fuseau de moindre impact, nouvelle étape majeure pour le projet
- 4** **Avelin-Gavrelle :**  
garantir l'alimentation et la solidarité électrique
- 5-6** **La concertation**  
Des ateliers pour être à l'écoute des habitants  
Apporter une information de proximité aux habitants  
Le mot du garant

# La recherche du fuseau de moindre impact, nouvelle étape majeure pour le projet

La concertation avec le territoire permet de déterminer de façon progressive le passage pour la future ligne électrique. Retour sur les étapes précédentes et celle en cours.

## 1<sup>re</sup> étape: valider l'aire d'étude

À partir de la zone d'étude soumise au débat public, une aire d'étude, comprenant 48 communes, a été validée par l'Instance locale de concertation (ILC) le 29 novembre 2012.

## 2<sup>e</sup> étape: rechercher un corridor préférentiel de moindre impact

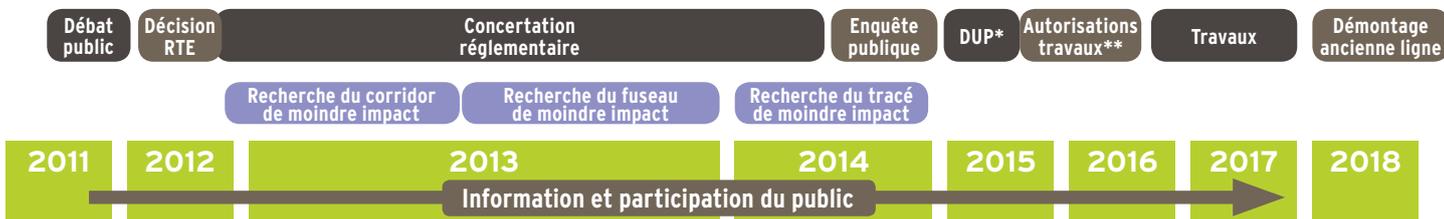
Sur la base des variantes de passage proposées lors du débat public, deux corridors (à l'Est, dans l'environnement de la ligne existante, et à l'Ouest, le long des infrastructures LGV et A1) ont été esquissés à partir

de l'habitat, conformément à l'engagement de RTE de ne surplomber aucune habitation.

Au vu des études scientifiques et du travail des commissions thématiques, il est apparu que les deux corridors étaient équivalents en termes d'impact sur les milieux naturels et les paysages. En revanche, les impacts tant sur l'agriculture que sur les infrastructures et l'habitat étaient plus importants pour le corridor Ouest.

Le 10 juin 2013, l'ILC s'est réunie à Mons-en-Pévèle en présence d'une quarantaine de participants ayant répondu à l'invitation de la préfecture.

**Elle a exprimé sa préférence pour le corridor Est, eu égard à son moindre impact.**



\* Déclaration d'utilité publique

\*\* Autorisations de faire les travaux: ▶ Permis de construire ▶ Approbation de projet d'ouvrage ▶ Conventions amiables de servitude

## 3<sup>e</sup> étape (en cours) : rechercher des fuseaux au sein du corridor Est

### LES OBJECTIFS

Cette troisième étape, en cours depuis fin juin, doit permettre :

- de dégager les différentes options de cheminement possibles ;
- d'éviter les zones où le projet aurait des impacts trop forts ou irréversibles ;
- de minimiser la longueur du passage dans les sites sensibles ;
- d'intégrer à la réflexion les moyens disponibles pour réduire et compenser les impacts ;
- de comparer les différents passages étudiés pour proposer à l'Instance locale de concertation un fuseau de moindre impact fin 2013.

### LES FUSEAUX ÉTUDIÉS

Lors des commissions thématiques de fin juin-début juillet 2013, des premières pistes de fuseaux ont été proposées et débattues pour chacun des territoires.

#### Dans l'Arrageois

- Un premier fuseau pourrait s'insérer entre Neuvireuil et le hameau de Neuve Cense puis contourner Izel-lès-Equerchin ;
- une autre possibilité serait de passer au sud de Neuvireuil, d'Izel-lès-Equerchin puis de longer l'A1 et la ligne de TGV ;
- enfin, un cheminement au nord d'Oppy, de Neuvireuil et d'Izel-lès-Equerchin est également envisageable.

#### Dans le Bassin Minier

Les possibilités de passage sont restreintes en raison de l'urbanisation très dense. Ici, un seul fuseau est envisagé. Il reprend les limites du corridor, lui-même étroit dans ce secteur.

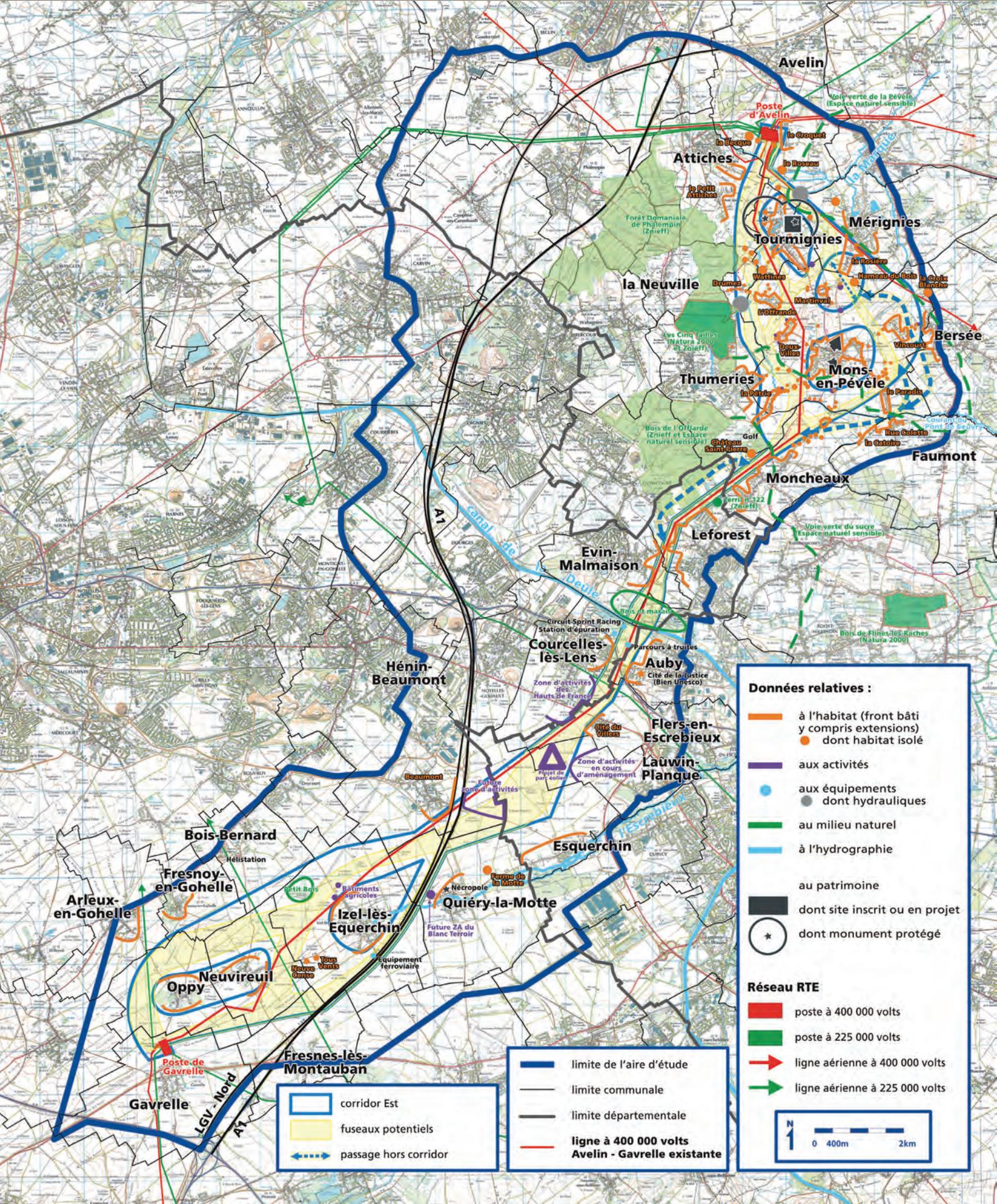
#### Dans la Pévèle

Par un passage à l'Est ou à l'Ouest, les fuseaux contournent la butte de Mons-en-Pévèle ainsi que le village de Tourmignies. Parmi les fuseaux possibles, deux solutions hors corridor ont été étudiées : un passage au sud du hameau de la Rosière (Mérignies) ; un autre permettant de contourner le hameau du Paradis (Mons-en-Pévèle).

Ce premier travail d'identification va être affiné dans les mois à venir. Les fuseaux seront évalués à partir de critères scientifiques. Ils seront ensuite comparés au regard de l'ensemble des données recueillies par les bureaux d'études et des conclusions des commissions thématiques ainsi que des ateliers.

# LES FUSEAUX ÉTUDIÉS

(version provisoire - septembre 2013)



**Données relatives :**

- à l'habitat (front bâti y compris extensions)
- dont habitat isolé
- aux activités
- aux équipements
- dont hydrauliques
- au milieu naturel
- à l'hydrographie
- au patrimoine
- dont site inscrit ou en projet
- ★ dont monument protégé

**Réseau RTE**

- poste à 400 000 volts
- poste à 225 000 volts
- ➔ ligne aérienne à 400 000 volts
- ➔ ligne aérienne à 225 000 volts

**Limites et Corridor**

- limite de l'aire d'étude
- limite communale
- limite départementale
- ligne à 400 000 volts Avelin - Gavrelle existante
- corridor Est
- fuseaux potentiels
- ➔➔➔ passage hors corridor

**Scale and Orientation**

N

0 400m 2km

# Avelin-Gavrelle : garantir l'alimentation et la solidarité électrique

**Le projet suscite toujours des opinions contradictoires et des interrogations. Voici quelques éléments de réponses aux questions et arguments souvent entendus depuis le début de la concertation.**

## « Pourquoi tripler la quantité de courant électrique pouvant transiter dans la ligne Avelin-Gavrelle alors que nous consommerons moins d'électricité demain ? »

Le besoin de renforcer les capacités de transit de la ligne n'est pas lié à l'augmentation de la consommation mais avant tout à **la sécurisation de l'alimentation électrique**. Depuis 2006, la ligne est soumise à l'augmentation des flux électriques et atteint de plus en plus souvent son seuil maximal de capacité de transit (1 500 mégawatts). Pour des questions de sécurité des personnes, des biens et pour ne pas endommager les installations, RTE intervient pour rediriger ces flux importants sur d'autres lignes, les surchargeant à leur tour. Cette situation pourrait conduire à des coupures de courant. **Ajouter un deuxième circuit à la ligne actuelle offrira des possibilités de transits supplémentaires** en situation normale. De plus, en cas d'incident sur l'un des deux circuits, l'autre pourra prendre le relais.

Demain, notre façon de consommer va évoluer, en effet. Grâce à **la politique d'efficacité énergétique**, nous utiliserons encore moins d'énergie pour notre électroménager, pour nous chauffer, etc. Par contre, de **nouveaux usages** apparaissent (smartphones, ordinateurs, voitures électriques, etc.) et nécessitent une puissance électrique que le réseau doit pouvoir délivrer à tout le monde, au même moment.

Enfin, **la baisse globale de la consommation d'électricité régionale est actuellement liée au ralentissement conjoncturel de l'activité industrielle**, secteur qui représente environ la moitié de la consommation totale, tandis que celle du secteur tertiaire et des ménages est en légère évolution.



De nouveaux besoins : le développement de la voiture électrique

## « Le projet est destiné à transporter encore et toujours plus d'énergie nucléaire ! »

Même si la part de production électrique d'origine nucléaire (actuellement 80 % de la production française) baisse **avec la transition énergétique en marche, la ligne Avelin-Gavrelle doit être adaptée**. En effet, cette ligne fait partie du **grand réseau européen à 400 000 volts** qui est de plus en plus sollicité par le développement des énergies renouvelables car :

- installée à la périphérie de l'Europe, cette production est éloignée des principaux centres de consommation. **Seul le réseau à 400 000 volts est capable de transporter de l'électricité en grande quantité sur d'aussi longues distances;**
- en raison de l'intermittence de cette production (le vent ne souffle pas en permanence, le soleil ne brille pas constamment au même endroit), **il est nécessaire de développer les interconnexions entre régions et entre pays** afin de garantir une sécurité d'alimentation satisfaisante pour tous.

En savoir plus sur :  
[www.rte-ligne-avelin-gavrelle.com/le-projet/objectifs-et-enjeux/](http://www.rte-ligne-avelin-gavrelle.com/le-projet/objectifs-et-enjeux/)

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX ATELIERS

PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA LIGNE À 400 000 VOLTS ENTRE AVELIN ET GAVRELLE

## Le développement du réseau à 400 000 volts n'est qu'un scénario parmi d'autres, comme la production et la gestion délocalisées des énergies renouvelables.

En théorie, chaque habitation, entreprise, commune peut produire sa propre ressource d'énergie renouvelable. En pratique, **cela se heurte à des contraintes techniques et économiques.**

La production d'énergies renouvelables est difficilement prévisible. Le photovoltaïque, par exemple, peut être abondant en milieu de journée sans être consommé immédiatement. Or, l'électricité ne se stockant pas en grande quantité pour l'instant, cette production sera perdue et ne pourra être utilisée au moment où le besoin existe (le soir pour s'éclairer, par exemple). En outre, **une production électrique totalement délocalisée reviendrait cher à ses gestionnaires** car cela supposerait de multiplier les lieux de production pour répondre à la demande.

**Enfin, cela créerait des disparités d'accès** entre les territoires riches - ayant les moyens d'investir dans des installations - et les plus pauvres ne pouvant pas offrir à leurs habitants une alimentation de qualité.

L'existence d'un large réseau maillé au niveau régional, national et européen permet de mutualiser la production énergétique, de diminuer le nombre de sites de production et ainsi de donner accès à l'électricité la moins chère disponible à chaque instant. **Cesser de le développer remettrait en cause cette solidarité entre les territoires, gage d'une alimentation électrique en toute sécurité et de qualité pour tous.**



Un champ photovoltaïque en Espagne

### En savoir plus :

[www.rte-ligne-avelingavrelle.com/fonctionnement-du-transport-deelectricite/](http://www.rte-ligne-avelingavrelle.com/fonctionnement-du-transport-deelectricite/)  
[www.rte-ligne-avelingavrelle.com/la-concertation/les-commissions-thematiques/la-commission-energie-economie/](http://www.rte-ligne-avelingavrelle.com/la-concertation/les-commissions-thematiques/la-commission-energie-economie/)

## La concertation

### DES ATELIERS POUR ÊTRE À L'ÉCOUTE DES HABITANTS

**Des ateliers vont démarrer prochainement. En recueillant la perception et les propositions des riverains concernés, ils contribueront à la détermination du fuseau de moindre impact.**

Ces ateliers ont un double objectif :

- la mise en valeur des sites « remarquables » sur un plan paysager, naturel, culturel ou patrimonial ;
- l'identification des impacts liés à la ligne existante mais aussi l'anticipation des effets de la future ligne.

Les ateliers seront animés par le CRESGE, un bureau d'études universitaire et par l'agence Bocage, en charge de l'étude paysagère. Les habitants pourront échanger sur leurs perceptions positives et négatives des sites, leurs usages mais aussi sur leur vécu de la ligne actuelle, notamment à partir de photos caractéristiques des paysages concernés.

Dans chaque atelier, les 20 à 25 participants maximum travailleront en sous-groupes et en séance plénière. Une synthèse orale sera réalisée à la fin de chaque atelier afin de partager le diagnostic social et affectif. Les ateliers sont découpés selon les fuseaux envisagés au sein du corridor Est et se réuniront plusieurs fois.

**Une fois cette approche fine et locale réalisée, un travail de hiérarchisation de la perception des paysages et de la préservation du cadre de vie sera opéré afin d'alimenter les critères de choix du fuseau de moindre impact.**

Pour participer, cf. le bulletin ci-contre.

### Je souhaite m'inscrire à (cochez l'atelier souhaité) :

- L'atelier Mons-en-Pévèle ouest / Attiches (Drumetz) / Tourmignies / Avelin (Croquet et La Becque)
- L'atelier Mons-En-Pévèle Est / Bersée / Mérignies / Tourmignies / Avelin (Croquet et La Becque)
- L'atelier Moncheaux
- L'atelier Leforest / Evin-Malmaison
- L'atelier Courcelles / Aubry / Fliers-en-Escrebleux
- L'atelier Neuville / Quiéry-La-Motte / Izel-lès-Equerchin

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Tél.....

Email.....

### Si vous souhaitez participer :

- retournez ce bulletin en le déposant à l'accueil de votre mairie ;
- envoyez un email à l'équipe projet RTE : [ligne-avelingavrelle@rte-france.com](mailto:ligne-avelingavrelle@rte-france.com) en indiquant le choix de l'atelier et vos coordonnées.

## APPORTER UNE INFORMATION DE PROXIMITÉ AUX HABITANTS

Plusieurs réunions sont organisées depuis juillet par les communes concernées afin d'apporter des informations globales mais aussi très localisées sur le projet et de recueillir la parole des habitants.

Fin juillet, RTE a débattu sur le projet avec les 160 participants présents lors des réunions de Mons-en-Pévèle et de Moncheaux. Plusieurs sujets ont été abordés : justification du projet, critères de choix du corridor Est du futur réseau ou du concept de nouveau pylône, etc.

Les riverains des fuseaux envisagés ont également fait part de leurs inquiétudes sur les impacts possibles des champs électromagnétiques sur la santé et ont largement évoqué la question des indemnités.

Les participants, dans leur ensemble, ont indiqué leurs exigences d'une reconstruction moins impactante que la ligne actuelle. Ils souhaitent également être davantage informés sur le projet et être véritablement entendus dans les ateliers. D'autres réunions auront lieu prochainement, notamment à Hénin-Beaumont, dans le quartier de Beaumont ou à Gavrelle.

*Voir agenda; renseignements sur les lieux et horaires des réunions disponibles auprès des mairies concernées.*

## LE MOT DU GARANT



### Garant d'une concertation en marche

Durant presque un an, de nombreuses rencontres et travaux de concertation ont été engagés pour le projet de reconstruction de la ligne Avelin-Gavrelle. **Beaucoup d'acteurs ont œuvré pour s'approprier le projet et apporter leur pierre à l'édifice : je ne peux que saluer leur implication.** Certains ont pris diverses positions, parfois médiatiques.

Comme garant de la concertation, nommé par la Commission nationale du débat public (CNDP), j'observe que le grand public se mobilise peu malgré les efforts conséquents déployés par RTE pour l'informer. Par contre, de nombreux acteurs de diverses obédiences, parties prenantes ou opposants s'expriment et s'investissent. Les études et échanges pour le choix du corridor et, maintenant, pour le fuseau de moindre impact sont menés de façon très ouverte et souvent contradictoire - y compris sur les aspects touchant à la santé publique. Je constate aussi qu'un certain nombre d'acteurs maintiennent leur opposition au projet ou remettent

en question son bien-fondé, ce qui est différent. Les uns et les autres ont pu s'exprimer librement à différentes reprises. Plusieurs ont même décidé de quitter les cadres de la concertation. J'en prends note, la porte restant bien sûr toujours ouverte, d'autant que nous entrons dans une phase très concrète.

**Il reste beaucoup à faire :** mieux qualifier le projet, ses impacts, son adaptation ou son accompagnement territorial... Tout cela concerne, en vérité, de très nombreuses personnes. En cette rentrée 2013, je souhaite donc la plus grande participation possible aux prochaines rencontres. La concertation est organisée pour cela et j'y veille personnellement.

**À l'issue de cette concertation, je remettrai à la CNDP un rapport final qui intégrera le dossier d'enquête publique.** Je dirai, en toute transparence, comment les choses se sont passées, RTE étant responsable de l'organisation de cette concertation. J'entretiens forcément des relations très suivies avec ce maître d'ouvrage mais toujours dans l'impartialité et la neutralité. Je rappelle que je reste disponible si l'on souhaite me rencontrer.

**Bernard Féry**

*Garant de la concertation*

bernard.fery@hotmail.fr

## L'AGENDA DE LA CONCERTATION DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2013

5 septembre	Réunion groupe de travail Santé	20 septembre	6 <sup>e</sup> réunion de la commission Santé   Leforest (62)
5 septembre	Réunions d'information exploitants agricoles   Izel-lès-Equerchin (62) et Moncheaux (59)	23 septembre	6 <sup>e</sup> réunion de la commission Milieux naturels   Quiery-la-Motte (62)
9 septembre	Réunion groupe de travail Paysages	27 septembre	6 <sup>e</sup> réunion de la commission Paysages   Merignies (59)
10 septembre	Réunion groupe de travail Milieux naturels	30 septembre	Réunion communale d'information   Gavrelle (59)
16 septembre	6 <sup>e</sup> réunion de la commission Énergie-Économie   Lomme (59)	8 novembre	5 <sup>e</sup> réunion de la commission Agriculture   Saint-Laurent-Blangy (62)
17 septembre	Réunion communale d'information   Evin-Malmaison (62)		

... Ainsi que les réunions des ateliers

## L'équipe projet

### Vos contacts RTE



De gauche à droite :

**Jean-Louis Carlier**,  
Directeur de projets

**Christine Lombard**,  
Chargée de concertation

**Sébastien Ruffin**,  
Chef de projets

### Nous écrire

Par email : [ligne-avelingavrelle@rte-france.com](mailto:ligne-avelingavrelle@rte-france.com)

Par courrier :

RTE Nord Est – Projet Avelin-Gavrelle  
Pôle Services en Concertation  
62 rue Louis Delos - TSA 51010  
59709 MARCQ-EN-BARCEUL CEDEX